

2<sup>ème</sup> réunion du CLDD  
Vendredi 19 décembre 2014  
18h30-20h30

**1** Présents

Membres du CLDD

Collège « Elus »

- Mme Ninette SMADJA : Conseillère municipale déléguée à l'A21 et aux relations internes - Présidente du CLDD,
- M. Jean-Pierre BOYER : Adjoint délégué au Développement durable et au Pré-Gentil - Vice-président du CLDD,

Collège « habitants, personnalités et acteurs du territoire »

- Mme ANTIQUARIO Anaïs,
- M. BERTRAND Daniel,
- M. CHARTIER Alain,
- Mme CHESNAIS Cécile,
- Mme COULOMBEL Francine,
- M. DRIFFORT Jack,
- M. FLE Alain,
- Mme FLEAN Germaine,
- Mme FOUGERES Gisèle,
- Mme GAUTROT Isabelle,
- M. GERARD Jean-Claude,
- M. JOSEPH Daniel,
- M. KHABATOU Abdelaziz,
- Mme LEGOUX Sophie,
- M. PACINI William,
- Mme ROMAN Danielle,
- M. ROME Jean-Claude,
- Mme TANDURA Angela,
- M. TERRETAZ Jean-Louis,
- M. VAVASSORI Charles
- Mme YI Diane

Mission Développement Durable - Direction de l'Environnement - Bureau de conseil :

- M. Paulin : Directeur de l'Environnement - Ville de Rosny-sous-Bois
- Julie Besco : Chargée de mission Agenda 21 - Ville de Rosny-sous-Bois
- Kévin Pamart : Consultant - Auxilia
- Floriane Schaeffer : Chargée d'études - Auxilia

19 absents dont 11 excusés

- **Excusés** : M. CAPILLON Claude, M. CAREL Pierre-Olivier, M. FAUCONNET Jean-Paul, M. BEAUCE Lionel, M. BOURGERON Marc, M. CHAZAL Olivier, Mme D'ORAZIO Anne, Mme HOLLEBECQ Isabelle, M. JOURDAIN Michel, M. KALBFLEISCH Jean, Mme KASRAOUI Fatima, Mme KOSKAS Francine, M. LEFELLE Emmanuel, M. MITROVIC Thomas, M. PERRUCHOT Alain, Mme QUENTIN (remplace Mme KASSE, excusée), M. SCARFOGLIERO Pierre-Jean, Mme SIMPSON Ann, Mme THERY Corinne

## 2 Ordre du jour

- Mot de bienvenue
- Présentation de la modification du ramassage des encombrants
- Discussion libre - débat
- Prochaine réunion

## 3 Déroulé de la séance

- **Mot de bienvenue et présentation des nouveaux membres du CLDD**

Mme Smadja, présidente du CLDD, a inauguré la séance en remerciant les présents. Le CLDD, incomplet lors de la dernière session, a accueilli ce jour les nouveaux élus des conseils de quartier. Il manque encore les élus du quartier du centre ville dont l'élection ne s'est pas encore déroulée.

- **Présentation du nouveau système de ramassage des encombrants**

M. Paulin, Directeur de l'Environnement a présenté la modification du système de ramassage des encombrants.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, la fréquence de ramassage des encombrants passe d'une fois par mois à une fois par trimestre.

Plusieurs raisons sont avancées par la municipalité :

- **Amélioration du cadre de vie** : il est constaté que de nombreux débris (verre brisé, meubles...) demeurent sur la voirie après le ramassage des encombrants, parfois pendant plusieurs jours. Le nettoyage de cette nuisance entraîne un travail supplémentaire pour les services de la ville.
- **Le coût** : le passage une fois par mois revient cher à la commune, qui paie un prestataire extérieur pour le ramassage des encombrants.
- **La réduction des déchets** : la ville s'est dotée d'un Plan Local de Prévention des Déchets qui vise à réduire leur volume de 7% à horizon 2016. Pourtant, en 2014, les services de la ville estiment qu'environ 100 tonnes de déchets supplémentaires par rapport à l'année 2013 vont être collectés. La réduction du nombre de ramassage des encombrants vise également à permettre aux citoyens de se questionner sur leur production de déchets : comment les réutiliser ? les revendre ou les donner ? Modifier nos comportements pour consommer avec une moindre production de déchets ?

## 4 Discussion libre

Pour entamer la discussion, l'association Plus Belle ma Ville a tenu à présenter une de ses initiatives : elle tient à la disposition de particuliers, entreprises, associations et collectivités de la vaisselle et des couverts en plastique, solides et réutilisables pour l'organisation de leurs événements.

### La déchetterie :

- La déchetterie a vocation à accueillir tous les Rosnéens et à proposer une alternative au ramassage en porte à porte des encombrants. Tous les déchets arrivant en déchetterie pouvant être valorisés le sont.
  - La ville paie la collecte des encombrants à un prestataire, le coût est calculé à la tonne : le fait que les habitants passent par la déchetterie permet de moins peser sur les finances publiques.
  - Horaires d'ouvertures : la municipalité rappelle que les horaires d'ouverture de la déchetterie sont plutôt larges et qu'elle est ouverte le week-end. Néanmoins, ces horaires peuvent être élargis si le besoin est avéré.
  - La ville de Rosny a récemment signé un partenariat avec Eco-mobilier, afin de valoriser les meubles usagés.
  - Question de l'accès pour les personnes âgées ou isolées : la municipalité ne peut pas tout prendre en charge. La solidarité entre les personnes doit pouvoir s'exprimer si une personne rencontrant des difficultés de déplacement souhaite se rendre à la déchetterie.
- ⇒ **Mieux communiquer sur les horaires de la déchetterie et en particulier l'heure du dernier dépôt.**
- ⇒ **La ville va remettre des conteneurs pour les textiles.**
- ⇒ **Installer des bennes à papier en plus des bennes à verre ?**

### Incivilités :

- Les membres du CLDD soulignent que les incivilités sont nombreuses : dépôt de déchets sur la voirie, pas de recyclage partout...
  - Dans les immeubles, les incivilités sont particulièrement nombreuses : la ville envisage la mise en place d'amendes pour les personnes ne respectant pas les règles élémentaires de dépôt de déchets.
- ⇒ Les bailleurs HLM ont demandé l'assistance de la ville pour aider les personnes ayant des difficultés à acquérir des cartes de déchetterie : une personne sera mobilisée.

### Sensibilisation :

- Auprès des jeunes : un ambassadeur du tri, Bruno Moulin, sensibilise les élèves dans les écoles maternelles et primaires (Ex : organisation du Carnaval du Tri). Il agit également avec les adultes, puisqu'il inspecte régulièrement le contenu des poubelles de tri afin de déterminer le taux d'erreur de tri. Si celui-ci est supérieur à 30%, il appose un autocollant « collecte refusée » sur la poubelle.
- Au niveau des collèges, la sensibilisation est plus difficile : tranche d'âge moins intéressée par ce genre de problématique et besoin d'une forte mobilisation des équipes éducatives.

- Après de tous : il est nécessaire de réfléchir à la réduction des déchets à la source, notamment concernant les biodéchets.
- ⇒ *La ville de Rosny a déjà entrepris une action en proposant des composteurs à prix réduit, sensibilisation à poursuivre.*
- Partenariat avec une association caritative : pas si simple (questions d'assurance), mais fait en partie : une partie des déchets collectés sont envoyés vers des centres de revalorisation.
- Penser à informer les personnes sur l'obligation des vendeurs de meubles et électroménager de reprendre **gratuitement** le matériel usagé quand ils livrent le nouveau (éco-participation).
- Il sera sans doute possible pour ceux qui le désirent d'acquérir des poubelles bleues supplémentaires pour le tri, si les problèmes de place sont résolus.

Comment mieux accompagner la population au changement de comportement ? Rencontrer les associations, les syndicats, les gens directement ?

- ⇒ **Les élus ont convié les bailleurs HLM à une réunion informative sur la modification de la procédure de ramassage des encombrants.**
- ⇒ **Comment aller plus loin et sensibiliser plus de monde ?**
- ⇒ **Comment organiser la réflexion sur la réduction globale des déchets ?**
- ⇒ **Où trouver de l'information ?**
- ⇒ **Poursuivre l'action autour de poubelles de pré-tri dans les domiciles (déjà entamé dans un quartier d'habitat collectif) ?**

**Amiante** : les déchets liés à l'amiante sont dangereux et leur traitement doit être confié à des professionnels.



## Prochaine réunion

Au vu des propositions de réunion exprimées lors du dépouillement de la boîte à idées, le thème choisi pour la prochaine réunion du CLDD est **le changement climatique et les énergies renouvelables**.

**Cette réunion aura lieu le 10 février 2015 à 19h.**

A cette occasion, sera notamment présenté le **projet de géothermie** sur la ville.

**Intervenants** : Christine GERMANAZ (Directrice de la Voirie et des Déplacements), YGEO (à confirmer), MVE (à confirmer).

# Du nouveau dans la collecte des encombrants



Soucieuse d'améliorer la gestion des déchets à Rosny-sous-Bois, la Ville réorganise dès janvier prochain la collecte des objets encombrants. **Présentation des changements à venir et des raisons qui ont poussé la Municipalité à accomplir ce choix.**

**T**out d'abord, afin d'éviter toute incompréhension, insistons sur un point : nous parlons ici exclusivement de la collecte des objets encombrants. Il n'est nullement question dans cet article du ramassage des ordures ménagères ou de la collecte sélective. Autre petit rappel préalable : par « objets encombrants », nous entendons les meubles, chutes de bois, ferrailles et métaux ferreux, gros cartons, jouets volumineux, moquettes et tapis. Et c'est tout ! Le reste, comme par exemple les déchets végétaux, les gravats, les vitres, les déchets dangereux et/ou toxiques, les déchets d'équipements électriques et électroniques ou bien encore les pneus ne sont en aucun cas collectés. Ces postulats posés, voyons ce qui change.

## Une collecte par trimestre

Concrètement, il n'y a qu'une seule variable, mais elle est d'importance : la fréquence. En effet, elle sera désormais d'une collecte par trimestre, au lieu d'une par mois. Pour cela, la ville sera divisée en trois zones, au lieu de quatre précédemment. Les dates précises vous ont été communiquées dans le traditionnel plan de collecte, qui a été distribué dans

vos boîtes aux lettres la semaine passée (si vous ne l'avez pas eu, sachez qu'il est disponible à l'hôtel de ville ou dans les locaux de la direction de l'Environnement au 14 bis, rue Montgolfier). En dehors de ces dates, vous êtes invités à vous rendre à la déchetterie municipale « Eco Point », accessible gratuitement à tous les Rosnéens munis du badge d'accès délivré par la direction de l'Environnement.

## Pourquoi ce changement ?

Plusieurs raisons expliquent ce choix, totalement assumé par la Municipalité. Mais toutes se résument en une seule phrase : la collecte des objets encombrants n'est pas une collecte « ordinaire » ou « anodine », ni en termes de protection de l'environnement et du cadre de vie, ni en termes économiques. « *Lors de mes déplacements, j'ai maintes fois constaté les nuisances engendrées par la collecte des encombrants* », explique le Maire, Claude Capillon. « *Après avoir été sortis et avant d'être collectés, les déchets sont fouillés et éparpillés sur les trottoirs et, pendant parfois deux à trois jours, certains prennent des allures de décharges sauvages, ce qui n'est pas acceptable. Du coup, le service du Nettoyement se retrouve obligé de passer pour ramasser ce qui n'a pas*

*été accepté par la collecte* ». De plus, dans un contexte économique de plus en plus difficile pour les collectivités, il serait faux de dire que l'aspect financier n'a pas joué dans cette décision. Ce que ne conteste pas Claude Capillon : « *Les règles de tri imposées par les centres de traitement sont de plus en plus strictes, ce qui entraîne des coûts de collecte et de traitement de plus en plus élevés* ». Dernière raison, peut-être encore un peu théorique mais qui devrait gagner à ne pas le rester, la réduction des déchets. Si les chiffres des trois dernières années sont en hausse (voir encadré), la Ville s'est dotée d'un Plan Local de Prévention des Déchets qui vise à les réduire. A l'heure du recyclage, peut-être qu'une période de stockage plus longue avant sortie pour collecte permettra à certains d'imaginer une seconde vie pour leurs objets encombrants. ●

## Les encombrants en chiffres



Tonnages des objets encombrants collectés en porte à porte

- 2012 : 907t
- 2013 : 1037t
- 2014 (à fin octobre) : 953t (soit 100t d'augmentation estimée d'ici à la fin de l'année par rapport à 2013).

## Zoom sur la poubelle d'OMR



Soit

**42,6 %** de déchets pour lesquels une  
consigne de tri existe

Des voies de progrès pour diminuer les  
quantités d'OMR et augmenter celles des CS !